

Rédacteur ou rédactrice en chef de la revue *MUSICultures* de la SCTM – Appel de candidatures

La Société canadienne pour les traditions musicales (SCTM) lance un appel pour combler le poste de Rédacteur/Rédactrice en chef, ou de Corédacteurs en chef, de la revue *MUSICultures*. Cette revue arbitrée est publiée en ligne deux fois par année. *MUSICultures* présente des articles originaux de recherche en anglais et en français qui abordent un large éventail de sujets en ethnomusicologie, musique traditionnelle et musique populaire. La revue accepte des articles qui traitent de la musique au Canada ainsi qu'ailleurs dans le monde, pouvant s'inscrire dans un contexte global ou transnational.

La date limite pour manifester votre intérêt pour ce poste de rédacteur/rédactrice en chef est le 20 mai 2019. Le rédacteur ou la rédactrice en chef est nommé par un comité du conseil d'administration de la SCTM pour un mandat initial de trois ans débutant en janvier 2020 et pouvant être renouvelé pour une période de deux ans. Il ne s'agit pas d'un poste rémunéré.

Les avantages liés à ce poste

Les avantages liés à ce poste sont nombreux, incluant :

- une reconnaissance internationale accrue en tant que chercheur/chercheuse;
- une occasion de travailler en collaboration avec des spécialistes et des chercheurs émergents;
- une participation à la recherche de pointe en musique;
- l'acquisition et le développement de compétences dans les domaines de l'édition, l'écriture, la recherche, la communication et l'administration (pertinentes et transposables à plusieurs types d'emplois, à des demandes de subvention et de promotion)

Manifestations d'intérêt

Le rédacteur ou la rédactrice doit posséder les qualifications et capacités suivantes:

- une compréhension des domaines de l'ethnomusicologie, de la musique populaire et des disciplines connexes
- une bonne connaissance de la mission et des activités de la SCTM
- de l'expérience dans le domaine de l'édition
- une bonne maîtrise de l'anglais et du français
- d'excellentes habiletés de gestion du temps
- de l'expérience en gestion de projets et/ou en administration

Le rédacteur ou la rédactrice en chef siège d'office au conseil exécutif de la SCTM, travaille de près avec le trésorier ou la trésorière à la gestion des finances, et assiste aux réunions de l'exécutif ainsi qu'aux réunions générales annuelles.

Les tâches spécifiques incluent :

- Gérer l'équipe de production de la revue qui comprend actuellement un assistant à la rédaction/à l'édition, un traducteur, un gérant, et trois réviseurs
- Tenir et diriger des téléconférences régulières du comité de rédaction

- Rédiger et envoyer des appels à communication et des informations courantes
- Planifier les numéros réguliers et des numéros spéciaux (publiés par des rédacteurs invités)
- Produire les numéros de la revue : lire les soumissions, solliciter des auteurs de comptes rendus, s'assurer de l'exécution des révisions par les auteurs, finaliser le contenu, communiquer avec l'assistant/asistante à la rédaction et à l'édition, communiquer avec le ou la responsable de la mise en pages, coordonner l'impression et la numérisation, et gérer l'expédition par courrier des copies imprimées
- Gérer le canal YouTube de la revue
- Gérer le répertoire des copies imprimées des anciens numéros
- Conseiller et appuyer les rédacteurs invités
- Postuler auprès du CRSH pour une subvention à la publication de revue savante (une fois tous les trois ans)
- Produire un bref rapport annuel, oral et écrit, en vue de la réunion générale annuelle

Le rédacteur ou la rédactrice en chef devra posséder un ordinateur et une bonne connaissance des logiciels courants (Excel, Word, Dropbox). Pour de plus amples renseignements sur ce poste ou sur ses exigences, veuillez contacter la rédactrice en chef actuelle, Heather Sparling (heather_sparling@cbu.ca), ou la secrétaire de la SCTM, Meghan Forsyth (mforsyth@mun.ca).

Comment postuler :

Les demandes devront être accompagnées de la documentation suivante:

1. Un curriculum vitae
2. Une lettre de présentation qui fait état des éléments suivants : 1) l'expérience acquise dans les domaines de l'édition et/ou de l'administration; 2) l'assurance de leur disponibilité; 3) un bref exposé qui décrit la formation et l'expérience acquises dans les domaines de l'ethnomusicologie, de la musique populaire et/ou dans une discipline connexe; 4) tout appui institutionnel pertinent au poste (p. ex., administratif ou financier)
3. Les noms et coordonnées de trois répondants qui sont en mesure de juger de leurs qualifications

Afin de postuler, veuillez transmettre l'ensemble du dossier à : Dr. Meghan Forsyth, secrétaire de la SCTM (mforsyth@mun.ca).

Les candidats doivent être membres en règle de la Société canadienne pour les traditions musicales au moment où ils postulent, et devront demeurer membres pendant tout leur mandat. La SCTM accueillerait des recommandations de la part de ses membres et encourage les femmes et membres de groupes minoritaires à considérer ce poste.